

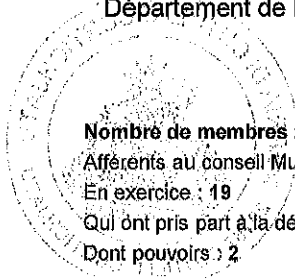
# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO



**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 24/04/2026

Date d'affichage : 29/04/2026

L'an deux mil vingt six, le vingt huit avril, à 17h30, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean BIANCUCCI.

Étaient présents : M. Jean BIANCUCCI, Mme Marie MORESCHI, M. Sampiero ANDREANI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Céline PAOLETTI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Mathéa BRUNI, Mlle Carla-Serena CORTICCHIATO, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA, Mme Lydia ANDARELLI, M. Mathieu CESARANO, M. Dominique BIANCUCCI, M. Paul CORTICCHIATO, M. Antoine SODINI, Mme Marie-Françoise TORRE, M. Julien TAVERA.

Étaient absents excusés : M. Pascal TORRE, Mme Sarah SENTENAC.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Pascal TORRE en faveur de M. Sampiero ANDREANI, Mme Sarah SENTENAC en faveur de Mme Marie-Paule CRUCIANI.

Secrétaire : Mlle Carla-Serena CORTICCHIATO.

### **OBJET : Adhésion au CAUE de Corse**

**Délibération n° : MA-DEL-2026-032**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'association CAUE de Corse.

Le CAUE de Corse est une association de droit privé qui a pour objet d'informer, conseiller et sensibiliser différents types de publics du cadre de vie, dans les domaines de l'architectures, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage, et de l'énergie.

L'association accompagne les collectivités dans tous leurs projets d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement de de paysage.

Elle forme les élus à la connaissance des pratiques et réglementations, à la gestion des territoires de l'aménagement, du patrimoine bâti et de l'espace naturel.

Elle aide les communes à l'élaboration, la révision, l'évolution et à l'application de leurs documents d'urbanisme.

Elle accompagne les collectivités pour la réalisation d'opérations d'aménagement, d'études d'opportunité et de faisabilité du projet (réhabilitation, construction ou extension de bâtiments publics).

En matière de paysage, elle conduit toutes les réflexions préalables à l'aménagement d'espaces publics (traversées de bourgs, places, cimetières, parcs de stationnement et des études de grand paysage.

Il est proposé au conseil municipal, de décider d'adhérer au CAUE de Corse et de voter un crédit de 400.00 € correspondant à la cotisation annuelle de la commune à l'association.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

- Décide d'adhérer à l'association CAUE de Corse,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à représenter la commune au sein de l'Assemblée Générale de l'association,
- D'acquitter la cotisation correspondant à cette adhésion, laquelle s'élève à 400.00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voie d'affichage le 29/04/2026

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean BIANCUCCI

